Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 026-212602940-20250224-D202505-DE

DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE SAINT-BARDOUX
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :	En exercice :	15
	Présents :	11
	Votants :	13
	Quorum atteint	

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 février à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BARDOUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du conseil, sous la présidence de Monsieur LARAT Etienne, Maire, en présence des conseillers municipaux : COINTE Catherine, GONIN Frédéric, GUICHARD Nicolas, LE MEUR Hélène, PERCHE Stéphane, PERROT Paul, PROD'HOMME Serge, REY Christian, CHEVALIER Hélène, BOUNIOL Amandine.

Date de convocation : 14 février 2025 Date d'affichage : 14 février 2025

Absente représentée : GUERIN Freddy représenté par Hélène CHEVALIER - LARAT Cyril représenté par Amandine BOUNIOL

Absents : POUZIN Laurent - DELENCRE Florian Secrétaire de séance : Frédéric GONIN

N° 05-2025 – SUBVENTIONS COMMUNALES 2025

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal des propositions émises par la commission budget concernant l'attribution des subventions aux diverses associations communales ou intercommunales de droit privé pour l'année 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'allouer les subventions aux associations indiquées, ci-dessous, pour l'année 2025 :

- **Sou des écoles : 250 €**
- **Bar d'Où Lien : 250 €**
- **Club Saint-Baudile : 200 €**
- **ACCA : 200 €**
- **Comité des fêtes 250 €**
- **Amicales des Sapeur Pompiers : 100 €**
- **ADMR : 100 €**
- **Passion danse et mouvement : 100 €**
- **Les Arondelles : 100 €**

Total 1 550 €

La présente délibération sera exécutoire :
- A compter de la transmission complète au représentant de l'Etat
- Après l'accomplissement des mesures d'affichage et de publicité précitée.

Fait et délibéré les jours, mois et an susvisés.
Pour extrait conforme.

Le Maire
Etienne LARAT

MAIRIE DE SAINT-BARDOUX 26 - Drôme